
Service aux laryngectomisés

Lignes directrices destinées aux orthophonistes pour le changement des prothèses trachéo-œsophagiennes dans le contexte de la COVID-19

Mise à jour 17 décembre 2021

En contexte de pandémie de COVID-19, ces lignes directrices constituent un guide pour les professionnels travaillant auprès des patients laryngectomisés, et plus particulièrement auprès des patients porteurs de prothèse trachéo-œsophagienne. Si des lignes directrices ont été mises en vigueur dans un établissement donné, celles-ci prévalent sur celles suggérées par le Service aux laryngectomisé (SAL).

Matériel de protection suggéré et gestion de l'environnement de travail et désinfection:

Selon l'INSPQ (2021)ⁱ, un changement de pansement au niveau du site de trachéostomie, une aspiration des sécrétions à l'embouchure de la canule, l'application de soins topiques au site ou le changement de canule ne seraient pas considérés des interventions médicales générant des aérosols (IMGA). Conséquemment, la gestion des prothèses trachéo-œsophagienne, non mentionnée spécifiquement, s'inscrit dans le même type de soins, et n'est donc pas à risque de générer des aérosols.

Cependant, avec l'apparition du variant Omicron, le SAL-PAC suggère de resserrer les mesures de protection, en attente de données probantes ou de directives des autorités.

Dans ce contexte, les précautions suivantes sont nécessaires dans la gestion des prothèses trachéo-œsophagienne.

- Dépistage systématique des symptômes COVID-19, selon la procédure en vigueur dans l'établissement.
 - En présence d'un risque pour le patient d'être atteint ou porteur de la COVID-19, référez-vous au document *Stratégies pour limiter les risques associés à une prothèse trachéo-œsophagienne (PTO) non étanche* facteurs ou contacter le service d'ORL de votre établissement pour déterminer la conduite à tenir.
- Utiliser un local dédié, si possible.
- S'assurer d'une ventilation adéquate du local utilisé. Si non, attendre 6 heures avant de réutiliser le local.
- Libérer toutes les surfaces des objets et du matériel qui ne seront pas requis pour l'intervention.
- Utiliser une chaise à surface non poreuse pour le patient.
- Matériel de protection nécessaire :
 - Blouse jetable de niveau 2 (non imperméable)
 - Masque N95
 - Visière ou lunette
 - Gants
- Procéder à la stérilisation des instruments utilisés selon les normes du fabricant.
- Après l'intervention, désinfecter après chaque intervention les surfaces dures ayant été en contact avec l'intervenant, le patient ou les instruments.ⁱⁱ

ⁱ INSPQ (2021). Interventions médicales générant des aérosols chez les cas suspectés ou confirmés COVID-19, version 3.2. Québec. [en ligne]

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2960_interventions_medicales_generant_aerosols.pdf

ⁱⁱ Conférer au document «liste des désinfectants à utiliser contre le SRAS-CoV-2 (virus COVID-19)» sur le site du Gouvernement du Canada.